

LES JOURS DE **LANS**

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE VILLAGE • ÉTÉ 2024

n°37



SOMMAIRE

P. 03
LANS EN IMAGES

P. 04
CULTURE

P. 05
PATRIMOINE & HISTOIRE

P. 06
ENFANCE & JEUNESSE

P. 08
DOSSIER BUDGET

P. 10
TOURISME

P. 11
ENVIRONNEMENT

P. 12
MAIRIE

P. 13
RÉGIE D'EXPLOITATION DES
MONTAGNES DE LANS

P. 15
TRIBUNE POLITIQUE
& INFOS PRATIQUES



MAIRIE-LANSENERCORS.FR

COMMUNEDELANSENERCORS

INSCRIVEZ-VOUS
À LA LETTRE
D'INFORMATIONS



Lans-en-Vercors est labellisée



Lans-en-Vercors est jumelée avec



© Mairie de Lans-en-Vercors

ÉDITO

Une page se tourne, l'histoire continue et d'autres chapitres seront à écrire. Celui du domaine de l'Aigle dédié au ski alpin est clos, mais d'autres sont à imaginer. Nombre d'enfants ont effectué leurs premières glisses ici, qu'ils soient de Lans ou d'ailleurs, et c'est pour eux un pincement au cœur. Qu'ils se rassurent, les équipements seront revalorisés aux Montagnes de Lans pour continuer de remonter nos enfants ou petits-enfants.

Remercions encore toutes les personnes qui se sont succédé à l'exploitation de ce site au centre du village, elles nous ont fait vivre de beaux moments.

Ce travail a nécessité une forte implication de vos techniciens communaux, et l'esprit constructif des membres du conseil d'administration de la Régie, qu'ils en soient aussi remerciés.

« LANS POURSUIT SA MUTATION »

Au final, si on savait tous que la fin serait inéluctable, il n'est jamais facile de l'acter. Pour beaucoup des plus âgés d'entre-nous, il y avait un côté émotionnel et un attachement viscéral à ces pylônes du centre bourg.

Un autre symbole du passé de Lans-en-Vercors va aussi changer, les travaux de réhabilitation de l'école vont commencer cet été, un projet qui se construit dans la douleur des recherches de financement et des contraintes techniques et normatives qui complexifient sa réalisation.

Lans continue sa mutation pas à pas, à son rythme, en trébuchant parfois, mais toujours le regard porté vers l'avant. Devant nous se profile un bel été que je vous souhaite ensoleillé.

Une pensée enfin pour l'une de nos animatrices qui nous a quittés brutalement ce printemps.

Michaël Kraemer
Maire de Lans-en-Vercors



© Cabane de l'Aigle

1



© Mairie de Lans-en-Vercors

2



© Mairie de Lans-en-Vercors

3

1. La nouvelle cabane de l'Aigle a ouvert ses portes le 13 avril. Ce restaurant, construit sur une parcelle appartenant à la commune par le biais d'un bail à construction, permet de venir contribuer au renouveau du site de l'Aigle. Ce projet privé, soutenu par la puissance publique, révèle la synergie d'intérêts communs, au bénéfice du rayonnement de la commune de Lans-en-Vercors.
2. Les bénévoles s'affairent pour le Concours départemental d'élevage ! Tous les mercredis soirs, la salle de l'Aigle accueille les petites mains qui donnent vie aux grandes idées, et dont les réalisations viendront amener une touche de fantaisie à cet évènement agricole qui conclura l'été.
3. La ville de Saint-Donat a souhaité rendre la pareille à sa jumelle, en dénommant sa nouvelle salle municipale en hommage à Lans-en-Vercors. On souhaite que ce nouvel espace apportera autant aux Donatien que la salle Saint-Donat aux Lantiers.

ON A AIMÉ... À LA MÉDIATHÈQUE

La vie konbini, un récit de voyage et étude sociologique de Jérôme Schmidt, éd. Les Arènes, 2024



Cet été, faites l'expérience du Japon, grâce au dernier opus de la très originale collection Komon, qui revendique « des livres à lire d'une traite pour un « shot » de Japon, garantis sans ajouts artificiels de clichés » !

Les konbinis, ce sont ces supérettes où l'on trouve de tout, et que l'on trouve partout. Jérôme Schmidt, fin connaisseur du Japon, nous guide dans ce véritable microcosme social, à travers une belle série de portraits, d'atmosphères et d'anecdotes. Génial !

À hauteur d'enfant, un album jeunesse de Géraldine Alibeu, Clarisse Lochmann, Romain Grousset et Jérôme Ruillier, éd. Un Autre Reg'art, 2023



Un bel album tiré de l'exposition éponyme du Musée de la Résistance et de la Déportation de Grenoble pour raconter, par petits morceaux, la Seconde Guerre mondiale au jeune public. Quatre histoires par quatre illustrateurs différents mettent en scène, grâce à des objets des collections du musée, des lieux et des événements historiques. Une façon de transmettre aux nouvelles générations, à travers des épisodes de la vie quotidienne, l'Histoire de la guerre. À partir de 8 ans.

Kintsugi, un roman d'Isabel Gutierrez, éd. La fosse aux ours, 2024



Angèle quitte ses montagnes et embarque sur le trois-mâts du Père Jaouen. À son bord, un équipage cabossé par la vie, comme elle. Commence alors une traversée où chacun, petit à petit, va se trouver, se panser, se rapiécer, à la manière de l'art japonais du kintsugi... en recouvrant d'or ses blessures.

Ce roman nous parle de rencontres, de confidences, de ce qui nous lie et nous rapproche. Une remontée à la surface toute en délicatesse et poésie. ■

LE CAIRN MET EN PLACE UN COMITÉ CONSULTATIF

La Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif (RPCCS), en charge de la gestion de l'équipement du Cairn, est pilotée par un conseil d'administration composé de huit membres élus issus du conseil municipal de la commune de Lans-en-Vercors, un membre qualifié ainsi que la directrice du Cairn avec voix consultative.

Le 4 décembre 2023 s'est réuni le premier comité consultatif. Ouvert aux associations utilisatrices du Cairn et aux partenaires culturels, éducatifs, sociaux, il a pour objectif d'ouvrir un espace d'échanges autour des problématiques spécifiques et grandes orientations du Cairn, d'approfondir ou compléter les réflexions des élus, d'être au plus proche des besoins et attentes de la population. ■



© L. Martin



© Le Cairn

UNE SAISON 2024/2025 EN CONSTRUCTION

La saison culturelle du Cairn a encore quelques surprises à vous dévoiler et la nouvelle commence à prendre forme avec de nombreux spectacles, des actions participatives, des temps forts et la résidence de territoire SZ qui se poursuit. La saison 24/25 sera sous le signe du renouveau grâce à une subvention de la mairie désormais globalisée pour l'ensemble des propositions culturelles, offrant une liberté d'évolutions dans les projets artistiques. Les Théâtrales du Vercors suscitant un intérêt décroissant du public, l'événement se métamorphose et un nouveau projet verra le jour au printemps 2025 grâce au concours de la médiathèque et de l'office de tourisme intercommunal. Nous espérons qu'il répondra à vos attentes et éveillera votre curiosité ! Le festival Jeunes Bobines fera un saut temporel en se déplaçant aux vacances d'hiver, partenaires et concept restent inchangés : festif, immersif, attractif ! ■



1948 : LE GÉNÉRAL DE GAULLE À LANS

Venu dans les Alpes à de nombreuses reprises, il a rendu hommage aux villes résistantes : le 5 novembre 1944, il remet la Croix de la Libération à Grenoble, et le 4 août 1945 à Vassieux-en-Vercors. En 1948, en tant que chef du RPF (Rassemblement pour le Peuple Français), il effectue une nouvelle visite dans notre région et à l'initiative du maire de Lans, Mr Léon Blanc-Gonnet, une réception officielle a lieu le samedi 8 septembre 1948, lors de laquelle il est nommé citoyen d'honneur de la commune de Lans-en-Vercors. ■



© Don de Mme Blanc-Gonnet Paullette

1944-2024 : 80 ANS APRÈS, METTRE EN VALEUR LA MÉMOIRE À LANS-EN-VERCORS

Cette année 2024 est l'occasion de célébrer l'anniversaire de la Libération et plus particulièrement sur notre territoire, celui des combats du Vercors. Le 16 juin 1944 les armées allemandes entrèrent à Lans-en-Vercors. Le village garde toujours en mémoire ces combats et l'engagement des maquisards, à travers plusieurs lieux de la commune qui sont aujourd'hui remis à l'honneur.

À proximité de l'actuel rond-point de Jaumes, la maison appartenant à la famille Jalliffier et qui abrite aujourd'hui plusieurs commerces, a accueilli des hommes du maquis dès 1943. Ils y installèrent un poste d'observation puis y accueillirent en juin 1944 les volontaires qui répondirent à l'appel à gagner le maquis du Vercors. Parmi ces jeunes maquisards, quatre furent tués à Lans-en-Vercors et la stèle des fusillés leur rend hommage.

L'école élémentaire a été dénommée en hommage à Léa Blain, jeune résistante de 18 ans, exécutée par les soldats allemands à la Croix des Glovettes à Villard-de-Lans, le 1er août 1944.

L'abbé Gallard, curé de la commune de 1937 à 1981, s'est impliqué dans le sauvetage d'enfants de confession juive, cachés parmi les autres enfants du village. Il tentera également de sauver de jeunes maquisards arrêtés par les Allemands à proximité du hameau des Blancs. Son intervention ne permettra pas de leur sauver la vie, mais ils ont tout de même pu écrire une lettre d'adieu à leurs familles. Sa sépulture se trouve au cimetière de Lans, où d'autres tombes honorent la mémoire des maquisards avec le chamois des FFI (Forces françaises de l'intérieur) du Vercors.

♦ Retrouvez plus d'informations dans la plaquette dédiée, disponible dans de nombreux lieux de la commune et sur www.bit.ly/plaquette_80emeanniversaire ■

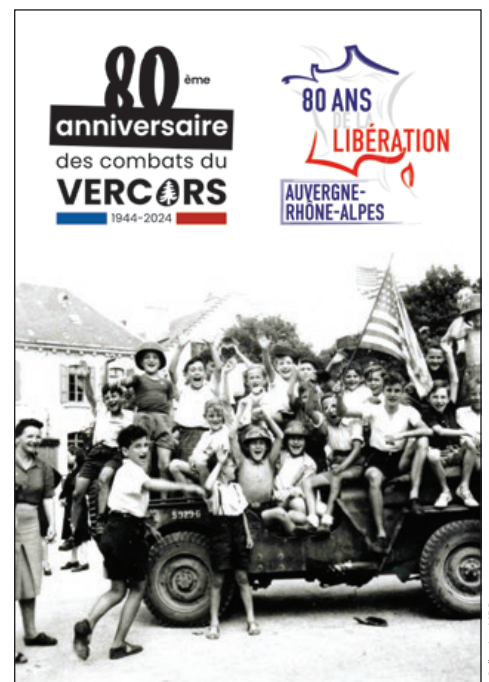
TOUT UN PROGRAMME POUR LES 80 ANS DES COMBATS DU VERCORS

À Lans-en-Vercors, de nombreux rendez-vous vous attendent cet été :

- **Du 18 juin au 12 juillet, au Cairn** : exposition de photographies des jeunes filles du lycée polonais, pensionnaires à l'hôtel du Col de l'Arc.
- **Le 23 juin, au cinéma Le Clap au Cairn** : projection du film *À une certaine distance de l'orchestre*, du réalisateur Rafaël Lewandowski, documentaire consacré à Zygmunt Lubicz-Zaleski, fondateur du lycée polonais.
- **Le 25 juin, au Cairn** : spectacle *7.44, juillet à travers la forêt*, de la compagnie Infini Dehors, dont la création a associé les écoles du territoire.
- **Le 31 juillet, à la Stèle des Fusillés** : hommage aux résistants fusillés à Lans-en-Vercors le 31 juillet 1944.
- **Le 1er août, aux Glovettes** : hommage à Léa Blain et Rémy Lifschitz, fusillés à Villard-de-Lans le 1er août 1944.

♦ De nombreux autres événements, expositions et rencontres auront lieu sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Plus d'informations : https://bit.ly/80eme_anniversaire ■



© Collection MDP



LES AGENTS DE LA PASSERELLE DE RETOUR À L'ÉCOLE

La formation est un enjeu majeur de développement des compétences et une réponse aux besoins exprimés par les équipes.

Tous les animateurs participeront donc à la formation « Jeux pratiques » avec la ludothèque intercommunale. Ce sont également six agents qui suivront celle dédiée à l'accueil des enfants en situation de handicap. Enfin, l'ensemble des agents travaillant au contact des enfants poursuivra la démarche amorcée pour sensibiliser et accompagner les professionnels face au harcèlement, via deux journées de formation dédiées. ■

HOMMAGE À ISABELLE

C'est un grand vide qu'Isa laisse à la Passerelle.

C'était une animatrice hors pair pleine d'idées d'activités, de la plus classique à la plus farfelue, avec ses talents de dessinatrice et son imagination débordante.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'elle a organisé les séjours pour le plus grand plaisir des enfants et accompagné les classes transplantées.

Tu nous laisseras de beaux souvenirs que nous garderons en mémoire.

Tu vas beaucoup nous manquer. ■



SIFFLER EN TRAVAILLANT : UNE ÉQUIPE TECHNIQUE QUI FREDONNE

La bonne humeur des agents techniques n'est pas une légende ! Travailleurs de l'ombre, ils interviennent lorsque les salles sont vides, afin de pouvoir accueillir les enfants et les professionnels dans les meilleures conditions. Cette équipe de sept agents est le rouage indispensable du fonctionnement des écoles et de la Passerelle.

Chrystelle et Ioana sont en cuisine pour préparer les repas livrés par le traiteur, faire la plonge et le nettoyage de certaines salles communales. Françoise est au service de restauration des maternelles ainsi que de l'école Niki de Saint Phalle avec David. Noela et Natacha participent à l'encadrement de la pause méridienne, à l'entretien de la Passerelle ainsi qu'à celui des classes avec Georgios.

Toutes ces personnes interviennent peu ou pas du tout auprès des enfants, et pourtant c'est grâce à elles que les repas sont chauds et les locaux propres tout au long de l'année ! ■



UNE BELLE FÊTE DE FIN D'ANNÉE POUR TOUS À LA PASSERELLE

Après une année passée ensemble, le temps est venu de se souhaiter de bonnes vacances d'été. Mais une fois n'est pas coutume, il n'est pas concevable de se quitter comme ça ! Le mardi 2 juillet, toute l'équipe de la Passerelle installera dans la cour des ateliers et des stands afin de finir l'année scolaire en beauté.

Un loto et des représentations avaient été organisés l'an dernier. Cette année c'est sur le thème du casino, qu'un goûter et un temps de jeux seront partagés entre les maternelles, les élémentaires et les animateurs. Un peu de sucrerie, de la musique, des jeux mais surtout de la bonne ambiance seront, bien évidemment, au rendez-vous !

Pour passer l'été dans la continuité de cette fin d'année, l'équipe accueillera les enfants, du lundi au vendredi, avec une multitude d'activités, qu'elles soient sportives, manuelles ou culturelles. Les inscriptions sont déjà ouvertes, réservez vos places ! ■



UN ÉTÉ À LA PASSERELLE

Eh oui, il est déjà temps d'y penser ! Cette année encore l'accueil de loisirs municipal la Passerelle accueille les enfants à la journée à partir de 7h30 jusqu'à 18h30, du lundi au vendredi du 8 juillet au 30 août. Les animateurs ne manqueront pas de concocter un programme plein de super activités pour passer un bon été. Nous accueillons les enfants de 3 à 10 ans d'ici ou d'ailleurs. Si vous souhaitez inscrire vos enfants n'hésitez pas à nous contacter. Nous faisons appel à la responsabilité et au bon sens de chacun afin de ne pas bloquer inutilement des places et que chaque famille puisse inscrire ses enfants selon ses besoins.

Deux séjours seront également proposés sur le mois de juillet, à Die pour les CM1/ CM2 et à Saint-Martin-en-Vercors pour les CP/CE. ■

ST-DONAT : DOUBLE ANNIVERSAIRE

150 ans ça se fête ! L'année 1874 marque la fondation de Saint-Donat. D'abord petite communauté de quelques familles, le village se développe autour de la foresterie, puis son cadre naturel exceptionnel attirera de nouvelles populations. 2024 marque également les 35 ans du jumelage de Saint-Donat avec Lans-en-Vercors ! ■



© Mairie de Lans-en-Vercors

ON NE VA PAS PELLETER LES NUAGES !

Cette expression 100% québécoise signifie « mettre en œuvre des projets sans se soucier de la réalité ». Les jeunes du CMJ sont allés au Québec dans un but bien précis, qui fait sens avec le projet qu'ils portent depuis 2 ans : la gestion durable des forêts. Dans le cadre du programme national « Dans 1000 communes la forêt fait école », ils ont déjà sélectionné et martelé du bois pour rénover l'abri de Font Froide et marqué les arbres de l'ouverture paysagère à proximité. Ce voyage leur a permis de découvrir les forêts québécoises et de rencontrer des professionnels directement liés à l'avenir des forêts : service incendie Stop Feu, visite d'une érablière, causerie avec un garde de parc sur les loups... Ils rentrent avec des souvenirs plein la tête et viendront présenter leurs expériences aux classes de Lans. Maintenant, place à la visite de l'atelier du charpentier qui va rénover l'abri de Font Froide ! ■

ON NE VA PAS S'ENCABANER !

C'est-à-dire qu'on ne va pas rester chez soi à ne rien faire !

Vous cherchez des saisonniers ? Faites appel au Comité de Jumelage de Lans, il transmettra vos demandes à des travailleurs québécois : lansjumelage@gmail.com.

ATTACHE TA TUQUE, ÇA VA DÉCOIFFER !

Au Québec, une tuque est un bonnet. Cette expression québécoise signifie « s'accrocher », « se tenir prêt ». Les jeunes du CMJ étaient fin prêts à vivre cette semaine au pays de l'original et du sirop d'érable !

En plus des différentes célébrations et activités de découverte, les jeunes ont pu échanger avec leurs familles d'accueil. Étant donné que la nourriture est leur principale préoccupation, il a fallu faire un petit point vocabulaire : le matin, on attaque la journée avec un bon déjeuner, le midi c'est le dîner et le soir on prend le souper. Et le goûter ? Ils vous le diront eux-mêmes ! ■



© Mairie de Lans-en-Vercors

DES BUDGETS EN ÉQUILIBRE

En 2024, la commune assurera la gestion d'un budget prévisionnel total de 8 543 720,93 €. Il permettra de mener à bien les projets de la collectivité, en fonctionnement et en investissement, pour le budget principal et le budget bois et forêt.

COMPTE ADMINISTRATIF ET BUDGET PRIMITIF

L'établissement du compte administratif permet d'avoir l'ensemble des informations relatives à l'exécution budgétaire de l'année passée et de connaître le résultat qui sera intégré au budget prévisionnel.

La construction du budget primitif nécessite de connaître l'ensemble des recettes disponibles, de regrouper les besoins identifiés par les services et les élus pour mener à bien les projets, et pouvoir ensuite proposer un arbitrage permettant l'équilibre final en recettes et en dépenses.

Depuis le 1er janvier, la Communauté de Communes du Massif du Vercors assure les compétences eau potable et assainissement et leurs budgets. ■



2 MILLIONS D'EUROS POUR RÉNOVER LE BÂTIMENT NORD DE L'ÉCOLE

Le projet de rénovation du bâtiment nord est lancé, avec un démarrage des travaux prévu dans les prochains mois. Les coûts liés à ce projet sont répartis sur les exercices 2023, 2024 et 2025, pour un montant total qui dépassera les 2 millions d'euros.

Les subventions et les gains énergétiques permis par ce projet permettront de réduire la part de la commune dans ces travaux ambitieux et nécessaires, à la fois pour le confort des élèves et enseignants, mais également des associations, et pour être à même de répondre aux besoins d'hébergement d'urgence.

Afin de permettre le déroulement de ces travaux à réaliser dans un bâtiment vide, des modulaires seront installés dans la cour pour accueillir 2 classes.

Un travail est actuellement mené avec les équipes enseignantes et les associations pour redéployer l'ensemble des espaces dans les autres bâtiments de l'école et des édifices communaux. ■

121 777,72 € POUR LA FORÊT

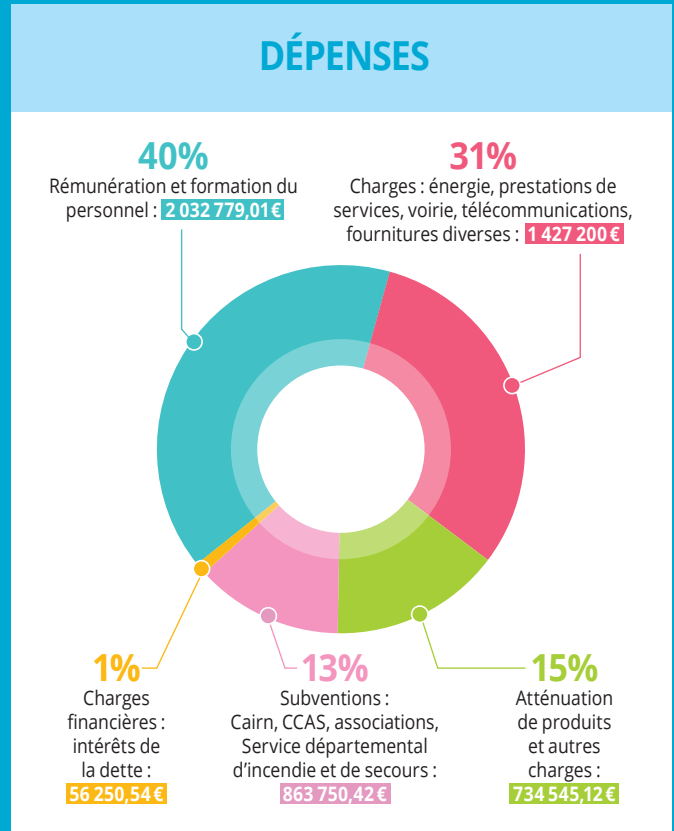
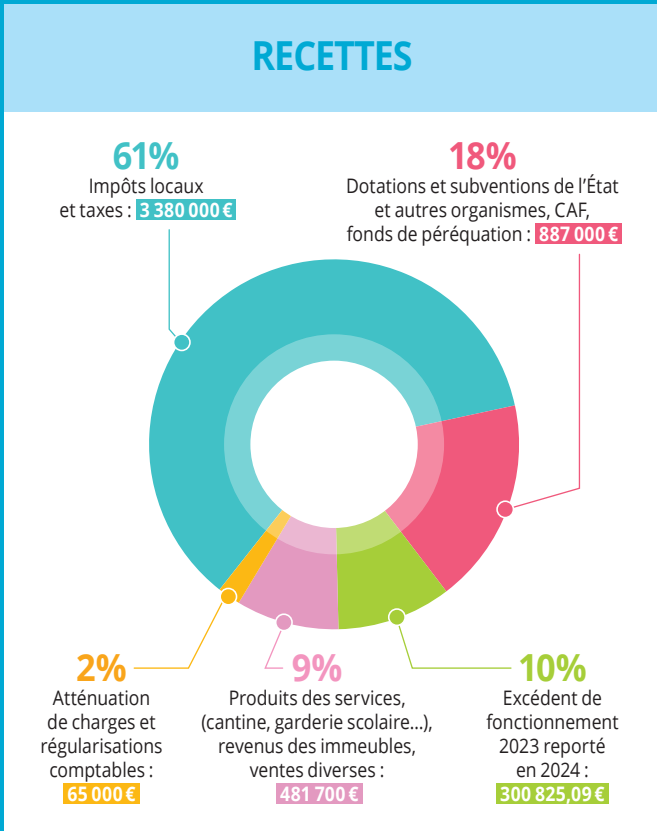
La gestion de la forêt communale se fait par l'intermédiaire d'un budget dédié. Celui-ci connaît en 2024 des évolutions majeures, en passant notamment d'une logique d'exploitation à une logique de gestion.

Si la forêt continue à être exploitée et ses bois vendus, il est dorénavant nécessaire de prévoir des crédits budgétaires pour faire face au dérèglement climatique qui implique des interventions de plus en plus fréquentes, pour des coupes sanitaires par exemple. Afin de répondre au souhait de la collectivité d'étendre le domaine forestier de la commune, une enveloppe prévisionnelle a été dédiée à l'achat de parcelles et une délibération du conseil municipal a été prise en ce sens afin de gagner en réactivité. Afin de prendre en compte les besoins de régénération de la forêt, il n'y aura pas de coupes affouagères en 2024. ■

ÉTUDES ET TRAVAUX À VENIR

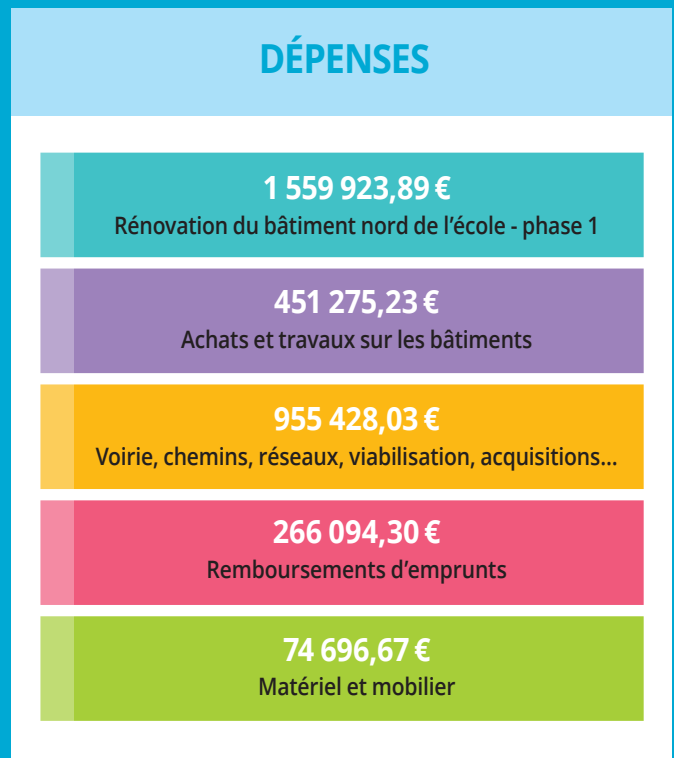
L'école est le projet phare de 2024, mais d'autres travaux sont prévus : finalisation du renouvellement de l'éclairage public, voirie, défense incendie, réseaux d'eau pluviale, abri de Font Froide. Pour envisager de futurs travaux, des études sont inscrites au budget : abords des services techniques, aménagements routiers, église... ■

BUDGET PRINCIPAL - FONCTIONNEMENT : 5 114 525,09 €



Source : Mairie de Lans-en-Vercors

BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENTS : 3 307 418,12 €



Source : Mairie de Lans-en-Vercors

PLAN D'ACTION VÉLO VERCORS

Le Vercors est un territoire montagnard et rural, qui bénéficie d'une très bonne dynamique économique et démographique. Les sports outdoor et le ski sont un des atouts majeurs du tourisme dans le Vercors. Pratiqués souvent en forêt, ils demandent concertation et structuration pour être compatibles avec les activités forestières. Ces dernières années, la pratique du VTT a fortement évolué, mais il existe encore peu de parcours balisés et officialisés et de nombreux parcours non-officiels sont créés par des pratiquants en forêt privée, ce qui cause des dégâts et génère des incivilités.



© pixxel.com / Freepik

La nécessité de structurer l'offre vélo à l'échelle du territoire est devenue une évidence. Afin de permettre un meilleur partage des espaces naturels, un schéma directeur VTT est en cours de rédaction. Il devrait prévoir des travaux de création de pistes en forêt communale, un travail étroit avec les propriétaires et des conventionnements, ainsi que la mobilisation de professionnels des sports outdoor. Structurer l'offre en concertation avec tous les acteurs (pratiquants, forestiers, chasseurs, agriculteurs, collectivités) permettra, pendant ces deux prochaines années de travail, de prendre en compte les impératifs de tous. ■

LANS-EN-VERCORS ACCUEILLE « L'ÉDUC'TOUR FLOCON VERT »

L'Éduc'tour, c'est un rendez-vous incontournable des destinations labélisées Flocon Vert ou engagées dans la démarche. Pour Lans-en-Vercors, c'est une occasion unique de rencontrer et d'échanger avec ses pairs, de partager les points forts de la commune et de travailler sur les axes d'amélioration. Le programme, co-construit avec Mountain Riders, permettra d'aborder la culture comme outil de lien social, d'utiliser l'intelligence collective pour approfondir le travail autour du tourisme accessible et d'évoquer les évolutions à venir sur le domaine skiable. Pendant une journée, environ 50 acteurs des destinations de montagne vont découvrir nos actions en faveur de la stratégie « Vivre et séjourner à Lans-en-Vercors, deux enjeux indissociables ». ■

PROFITEZ DE L'ÉTÉ POUR VOUS RESSOURCER

Dès le 21 juin, la Fête de la musique vous offrira une soirée inoubliable pour vous faire patienter jusqu'aux vacances. Après avoir rejoint vos quartiers d'été, prenez de la hauteur au Vertige des Cimes, et ensuite trempez-vous les pieds à l'espace aqua ludique de la Combe Oursière.

Une fois bien rafraîchis, faites un tour du côté des fermes et artisans qui ouvrent leurs portes tout l'été. Puis, place à l'agenda de l'été : marché nocturne tous les jeudis soir, Fête du foin et Fête nationale avec un feu d'artifice haut en couleur le 14 juillet, course nocturne « T'es pas Cap » le 19 juillet, Fête des bûcherons le 20 juillet. L'été sera couronné par le Concours départemental d'élevage, du 23 au 25 août. ■



© REMIL

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LE CONCOURS DÉPARTEMENTAL D'ÉLEVAGE

Tout a commencé le 19 janvier 2023... Aujourd'hui il ne reste que quelques semaines pour peaufiner les détails. C'est là que vous entrez en piste, car rien n'est possible sans la mobilisation des habitants ! 150 bénévoles sont nécessaires pour rejoindre les 3 pôles : buvette/snacking, caisses, et parking. Il est temps de vous inscrire !

Vous pouvez aussi participer en tant que professionnel : il est possible d'acheter des espaces partenaires (panneaux installés sur les lampadaires de la commune) ou de venir exposer au marché des producteurs et artisans. Pour suivre l'organisation et les temps forts, rendez-vous sur la page Facebook dédiée : « Concours départemental d'élevage 2024 - Lans-en-Vercors ». Venez nombreux !

◆ *Inscription bénévolat et informations : mairie@lansvercors.fr* ■

BIENVENUE À VIRGINIE RUETSH

Chargée de mission, Virginie Ruetsh assurera l'animation du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible des Ramées, en lien avec les acteurs du territoire.

CHAUD DEVANT, LA FORÊT !

Avec le réchauffement climatique, les forêts sont de plus en plus sensibles au risque incendie. On estime que 9 feux sur 10 sont d'origine humaine, souvent involontaire. Tout ce qui peut générer une étincelle ou une surchauffe est très dangereux en présence de végétation : cigarette, barbecue, travaux (étincelles et appareils thermiques), véhicules motorisés, bout de verre (effet loupe)... Éviter ces comportements à proximité d'une forêt est donc impératif pour prévenir les incendies.

En cas de départ de feu, il est possible d'essayer de l'éteindre avec de la terre ou du sable, mais pas en tapant avec des branches, cela attise les flammes ! Alerter les secours immédiatement est indispensable pour limiter les dégâts. En Isère, un arrêté préfectoral de 2017 régleme l'emploi du feu à moins de 200 mètres d'une lisière forestière, selon les usages et les périodes. ■

GÉRER L'ARRIVÉE DU FRELON ASIATIQUE



© Winstock / Freepik

En 2024, la CCMV et le Département ont conventionné avec le Groupement de Défense Sanitaire afin d'accompagner les apiculteurs dans la lutte contre le frelon asiatique. La campagne de piégeage des reines fondatrices a démarré ce printemps et l'intervention de professionnels pour détruire les nids secondaires sera prise en charge par la CCMV et le Département.

♦ *Pour signaler un nid (apiculteurs et particuliers), rendez-vous sur : www.frelonsasiatiques.fr ■*

PROMENEURS, RESTEZ SUR LES CHEMINS

La période estivale marque le début des randonnées et de la pousse de l'herbe dans les champs.

Sa récolte servira de fourrage, il est donc important de ne pas passer à travers champs lorsque vous vous promenez. L'herbe couchée par les piétinements est de moins bonne qualité et difficile à conserver.

De plus, les déjections des chiens entraînent des risques parasitaires pour les animaux d'élevage. ■

SURVEILLEZ VOS VIEILLES BRANCHES !

Si un ou plusieurs arbres menacent de tomber, si certains ont des branches qui vous semblent fragiles ou qui sont mortes, vous devez les élaguer pour éviter qu'elles ne tombent. En effet, le risque de chute en cas de vent fort est très élevé. Protégez vos biens et la voie publique en cas de proximité avec la route. Votre responsabilité sera engagée si les chutes provoquent des dommages.

♦ *Retrouvez toute la réglementation concernant l'élagage sur www.mairie-lansenvercors.fr/mon-quotidien/cadre-de-vie ■*

LUTTONS CONTRE LES ENVAHISSEUSES



© StefanLehaer / Wikimedia Commons

Elles sont partout, dans les jardins, aux abords des routes, dans les champs, elles envahissent tout sur leur passage, ne laissent pas la place aux bienfaitrices, et pourtant elles sont bien terrestres...

Elles ont des noms qui font voyager mais ne vous laissez pas bernier par ces envahisseuses. Elles s'appellent Bunias d'Orient, Datura Stramoine, Xanthium, Souchet Comestible, Cuscute des champs ou encore Ambrosie. Contre elles, continuons d'organiser la lutte !

♦ *Retrouvez tous les conseils sur le site de la mairie : [Mon quotidien > Environnement > Lutte contre -les- plantes-envahissantes.](#) ■*

TOUT SAVOIR SUR LE GRAVILLONNAGE

À l'arrivée des beaux jours, la commune multiplie les chantiers de remise en état des routes. La technique des enduits superficiels, communément appelée gravillonnage, a deux objectifs : redonner de l'adhérence aux chaussées et les protéger des infiltrations d'eau. Son coût est moindre que les enrobés classiques, ce qui permet d'avoir un meilleur réseau routier sur davantage de kilomètres, à budget constant.

Ce procédé a aussi le mérite d'avoir un moindre impact environnemental. D'une part, il prolonge la durée de vie des chaussées, réduisant la fréquence des travaux lourds de remplacement des chaussées. D'autre part, le tonnage des matériaux mis en œuvre est réduit, ce qui veut dire moins de transport mais aussi moins de consommation d'énergie grâce à la technique dite « à froid ». ■

UN NOUVEAU COLUMBARIUM

Pour répondre à des besoins croissants, la commune a procédé à l'installation d'un columbarium supplémentaire.

Cet édifice de dix cases a été disposé dans la partie nord-est du cimetière, à côté de l'ancien. Ce nouvel aménagement devra respecter le règlement du cimetière existant et la législation funéraire en vigueur. ■



© DTI Vercois

LA MODIFICATION N°2 DU PLUI-H

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et son volet Habitat (PLUi-H) a été approuvé en janvier 2020. Bien que récent, il est pourtant amené à évoluer pour s'adapter aux nouveaux enjeux du territoire.

En 2023, la 1ère modification a facilité l'accession sociale des logements et l'encadrement de la densification. La 2ème modification permet d'adapter le PLUi-H à l'aménagement du territoire et à ses projets.

Les évolutions au programme :

- **Règlement graphique** : le déclassement de zones urbaines situées en zones humides, l'évolution des emplacements réservés, l'identification des bâtiments patrimoniaux à protéger, le pastillage d'un bâtiment agricole pour permettre son changement de destination...
- **Règlement écrit** : correction et précision des règles de recul, de la réglementation thermique...

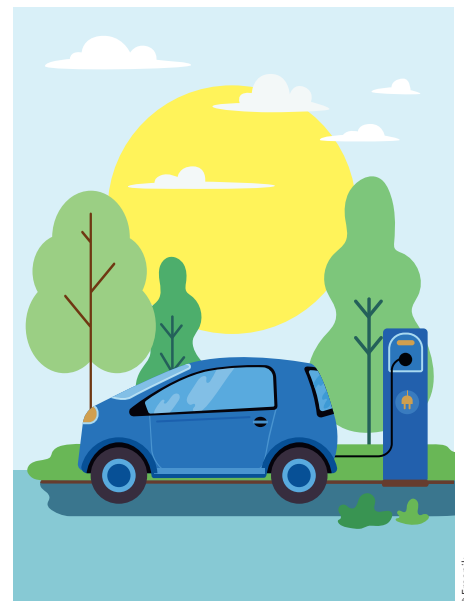
Il sera possible de prendre rendez-vous avec le commissaire enquêteur lors de l'enquête publique prévue cet été. ■

2ÈME FORUM INTERCOMMUNAL

Temps fort de la vie associative, le rendez-vous est donné le 31 août à Villard-de-Lans, de 9h à 15h, autour de la Coupole. Vous pourrez rencontrer les différentes associations et les conseils municipaux des jeunes tiendront une buvette pour leurs projets.

ÇA CHARGE POUR MOI !

Depuis 2017, grâce au réseau EBORN et TE38, le nombre de recharges d'énergie délivrées aux voitures électriques continue sa forte progression, avec des utilisateurs de plus en plus nombreux, témoignant de l'importance croissante de la mobilité décarbonée. À Lans, nous sommes passés d'une dizaine de charges à plus de 800 en 2023. Avec le nombre de kilowattheures consommés, la commune étudie la possibilité d'installer une nouvelle borne d'ici 2025. Sur l'ensemble du territoire, ce ne sont pas moins de 1 169 274 km parcourus en véhicules électriques, soit l'équivalent de 1509 aller-retours Paris/Marseille ! ■



© Freepik



LE DEVENIR DU SITE DE L'AIGLE



© REML

Face au défi climatique et à l'évolution des attentes de la clientèle, nous devons tous réfléchir afin de pérenniser l'activité touristique, les emplois et l'économie qui en résulte.

Le conseil d'administration de la Régie d'Exploitation des Montagnes de Lans (EPIC) et le conseil municipal ont validé plusieurs orientations dont une recentralisation de l'activité sur le site des Montagnes de Lans avec la fermeture du Parc de loisirs de l'Aigle dès 2024.

Le déficit financier du site est récurrent depuis plusieurs saisons. L'offre ski tout comme luge ne répondent plus aux demandes de la clientèle, et la production de neige de culture à basse altitude n'est plus justifiée.

Une page se tourne, de nombreux skieurs ont fait leurs premières descentes à l'Aigle, mais le site reste un atout de la vie touristique de Lans.

Une piste de luge gratuite, sécurisée et balisée, sera maintenue et entretenue par la REML sur enneigement naturel. Une caisse sera accessible dès l'ouverture du domaine du Val de Lans. La Cabane de l'Aigle, installée dans un bâtiment neuf, ajoute une vraie plus-value au site. La cascade de glace sera conservée en gestion privée et d'autres projets privés pourront y être accueillis. ■

ADAPTATION, OPTIMISATION, DIVERSIFICATION

En février 2024, la Cour des Comptes a produit un rapport concernant les stations de montagne face au changement climatique. Plusieurs points d'alerte ont été largement repris dans la presse, laissant penser que les stations de ski étaient dans une dynamique de fuite en avant, sans prise en compte des défis à venir.

À Lans-en-Vercors, bon nombre d'enjeux pointés dans le rapport sont déjà au travail et ce depuis de longues années. La spécificité des domaines skiables français est d'être un service public de transport, là où il s'agit essentiellement d'une activité commerciale et lucrative dans tous les autres pays. À fortiori, lorsqu'un établissement public en est l'exploitant, comme c'est le cas à Lans, nous devons rechercher au quotidien l'équilibre entre la rentabilité économique du domaine skiable et l'intérêt général. Cela a toujours conduit à réaliser des investissements raisonnables et dimensionnés aux moyens de la collectivité, avec notamment des systèmes de transport économes, financièrement comme en énergie.

Aujourd'hui, aucun investissement massif n'est prévu, mais nous recherchons les meilleures adaptations : évolution du site de l'Aigle, développement d'une offre complémentaire sur le domaine skiable sans pour autant étendre celui-ci, optimisation du fonctionnement de nos installations (ouverture d'un télésiège sur deux et réduction des plages d'ouverture en basse saison), recherche continue des ajustements nécessaires à la sécurisation de l'activité et des emplois qui en découlent. Les investissements actuels se font sans recours à l'emprunt, en fonction des bénéfices générés par chaque saison. Le rapport pointe également les enjeux de diversification et l'importance de les porter au-delà de l'échelle communale. À Lans, plusieurs projets ont déjà vu le jour, comme le Cairn par exemple, mais également des pistes de VTT officialisées, qui visent à favoriser une pratique attractive et respectueuse. Aujourd'hui c'est bien à l'échelle intercommunale que le projet de développement des activités outdoor et notamment du VTT va être conduit. L'indice de vulnérabilité de la station de Lans est estimé à 7,18 par la Cour des Comptes, quand d'autres domaines émergent à plus de 30. Cet indicateur nous conforte dans les choix réalisés, tout en nous permettant de garder confiance en l'avenir. ■

LES MONTAGNES DE LANS, LE SKI FAMILLE AU CŒUR DES PROJETS

Afin de consolider l'ADN du site des Montagnes de Lans dans sa vocation de station de ski familiale et accessible, un nouvel espace sera créé au pied des Petits Jassinets à l'horizon de la saison 2025-2026. Depuis un front de neige réaménagé, un tapis remonte-pente sera déployé pour offrir un espace mixte luge et ski débutant, ajoutant une plus-value notable à l'espace 1ère et 2ème trace et permettant de proposer une offre luge attractive, aujourd'hui manquante. Le coût de ces aménagements sera minimisé grâce au matériel du site de l'Aigle qui sera revalorisé aux Montagnes de Lans.

En outre, des pistes ludiques seront développées ainsi qu'un parcours piéton sur le front de neige pour favoriser la circulation des familles au cœur du site et renforcer encore l'attractivité de notre domaine auprès d'une clientèle locale et régionale en demande.

En parallèle, de nombreux axes de développement sont en réflexion pour rentabiliser les installations et pérenniser notre domaine. ■



DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

(PLAN CANICULE ET ÉVÈNEMENTS MAJEURS)

Article L.121-6-1 du code de l'action sociale et des familles

La commune de Lans-en-Vercors tient, dans le cadre d'une obligation légale, un registre nominatif d'alerte et d'urgence uniquement pour permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de nécessité. L'inscription sur le registre est facultative et les données sont recueillies sur la base de votre consentement. Le responsable de ce traitement est le Maire de Lans-en-Vercors. Les destinataires des données sont le maire, le Préfet et les agents nommément habilités.

Ces données sont mises à jour chaque année et vous pouvez, sur simple demande, retirer votre consentement à tout moment. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression de vos données et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr). Pour toute information ou exercice de vos droits, vous pouvez contacter le CCAS de Lans-en-Vercors :

1 place de la Mairie 38250 Lans-en-Vercors / 04 76 95 40 44 / estelle.noyer@lansenvercors.fr

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

À compléter et à retourner à :

CCAS Lans-en-Vercors - 1 place de la Mairie - 38250 Lans-en-Vercors
ou par courriel : estelle.noyer@lansenvercors.fr

Je soussigné(e)

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

DATE DE NAISSANCE

 / /

TÉL. PORTABLE

TÉL. DOMICILE

sollicite mon inscription sur le registre communal des personnes vulnérables de Lans-en-Vercors, en ma qualité de personne :

- De plus de 65 ans
- De plus de 60 ans et reconnue inapte au travail
- De moins de 65 ans vivant isolée
- Reconnue adulte handicap(é)e

ENTOURAGE

Personne à prévenir en cas d'urgence :

NOM

PRÉNOM

TÉL. PORTABLE

TÉL. DOMICILE

LIEN DE PARENTÉ

MÉDECIN TRAITANT

TÉL.

INTERVENTION D'UN PROFESSIONNEL ET/OU SERVICE À DOMICILE

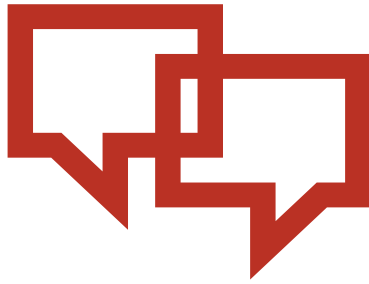
- Aucun
- Soins infirmiers
- Aide à domicile
- Portage de repas
- Téléalarme

NOM DE L'ORGANISME

Je signale au CCAS de la commune toute modification concernant ces informations pour mettre à jour mes données.

Fait à Lans-en-Vercors, le

Signature



LA MAJORITÉ

Je me souviens...

Un jumelage de communes étrangères, s'il présente des intérêts réciproques, est fondé sur le renforcement de liens historiques et culturels. Pourquoi avoir jumelé Lans avec une commune québécoise, Saint-Donat ?

C'est l'histoire qui nous lie au Québec avec la découverte en 1534 du Canada par l'explorateur français Jacques Cartier. Un autre lien entre Donatien et Lantiers, la langue française souvent imagée, qui marque l'identité québécoise et qu'ils défendent. C'est ensuite une similitude géographique : des montagnes boisées, la proximité d'un parc national habité, deux stations de ski et un même développement urbain autour de sa rue principale. Depuis 35 ans, nous avons tissé des liens d'amitié en faisant vivre ce jumelage par des visites de délégations et des rencontres musicales. Aujourd'hui, le jumelage a pris une nouvelle dimension axée sur la jeunesse : l'échange de collégiens dans le cadre de la gestion forestière et de jeunes stagiaires pour des emplois saisonniers.

Au cours de ce voyage, le conseil municipal jeunes a pu échanger avec des élèves de deux classes d'arts plastiques et les enfants de leur famille d'accueil. Ils ont aussi pu s'imprégner des particularités de la vie québécoise lors des diverses activités proposées par les familles et la commune : visite d'une scierie, d'une exploitation forestière, d'une érablière, soirée endiablée avec le « gang du garage » et l'orchestre de Saint-Donat...

Et pour demain ?

LA MINORITÉ

Démantèlement de l'Aigle : un signe tangible du réchauffement climatique.

Depuis plus de quarante ans, les scientifiques nous alertent sur l'évolution du climat à l'échelle mondiale. Les causes du réchauffement climatique global sont aujourd'hui unanimement identifiées et intimement liées à nos modes de vie et notre capacité à « consommer » notre planète. Beaucoup d'entre nous n'ont pas porté attention aux signaux faibles que ce réchauffement génère. L'année 2022-2023 a été des plus difficiles pour bon nombre de stations de ski de moyenne montagne. Certaines ont fermé, d'autres sont en sursis. La station de Lans-en-Vercors a su passer ce trou d'air.

En 2023-2024, la neige n'a pas non plus été au rendez-vous. La Régie d'Exploitation des Montagnes de Lans doit s'adapter pour permettre à l'activité ski de perdurer. Le site de l'Aigle, où bon nombre d'habitants du village ont débuté leur apprentissage du ski, va fermer. Cette décision était inéluctable compte tenu de l'évolution de l'enneigement moyen à nos altitudes, de ses conséquences sur la fréquentation de la station et donc des capacités financières de la Régie. Les membres du conseil municipal ont tous compris et soutenu les administrateurs dans ce choix difficile. Notre offre ski doit s'adapter aux enjeux climatiques actuels. C'est un signe tangible du réchauffement climatique qui doit nous permettre d'être plus lucide encore sur notre avenir !



♦ MAIRIE DE LANS-EN-VERCORS

1, place de la Mairie
38250 Lans-en-Vercors

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Mardi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

04 76 95 40 44

mairie@lansenvercors.fr

www.mairie-lansenvercors.fr

♦ BUREAU DE LA POLICE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h

♦ SERVICE URBANISME

Le service urbanisme reçoit en mairie sur rendez-vous uniquement :

- Lundi de 9h à 12h (au téléphone à partir de 8h30) et de 14h à 16h
- Mardi de 8h à 12h

**Si vous ne recevez pas le bulletin municipal chez vous, n'hésitez pas à contacter la mairie :
04 76 95 40 44
mairie@lansenvercors.fr**

Publication éditée par la mairie de Lans-en-Vercors, 1 place de la Mairie, 38250 Lans-en-Vercors.

Directeur de la publication : Michaël Kraemer.

Directeur de la rédaction : Michaël Kraemer.

Remerciements à toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ce numéro.

Photo de couverture : ©Concept Irazuto / Licence Creative Commons

Maquette : Guillaume Véfour.

Mise en page : Mairie de Lans-en-Vercors.

Impression : Numéricopie, ZAE Les Geymonds, rue des Tamagnards, 38250 Villard-de-Lans
Imprimé en 1400 exemplaires sur papier certifié PEFC.
Distribué par La Poste.

Cet exemplaire ne peut être vendu. Ne pas jeter sur la voie publique.





CONCOURS DÉPARTEMENTAL D'ÉLEVAGE



23 ▶ 25 août 2024 - Domaine de l'Aigle
LANS EN VERCORS

Buvette • Restauration • Marché paysan • Soirée festive

